



Direction de la Sécurité sociale

Paris, le 5 décembre 2013

Communiqué de presse

Net-particulier.fr : ouverture du portail de l'emploi entre particuliers !

Le ministère des affaires sociales et de la santé annonce l'ouverture de net-particulier.fr, le nouveau portail conçu grâce à l'implication de l'ensemble des organismes de protection sociale et des partenaires sociaux, qui vise à répondre aux questions sur l'emploi entre particuliers. Par sa richesse et sa facilité d'utilisation, net-particulier.fr améliore le quotidien des particuliers employeurs et des salariés du secteur. Le portail est conçu comme un outil de simplification entre les particuliers-employeurs, leurs salariés et les organismes de protection sociale.

Net-particulier.fr est désormais le portail de référence du particulier employeur et de son salarié. Il offre une vision globale des informations et des services disponibles dans le secteur de l'emploi à domicile et répond à toutes les questions : *Comment faire garder son enfant ? Comment trouver une aide à domicile ? Quels métiers exercer auprès d'un particulier ? Quelles sont les démarches ? Quelle est ma protection sociale en tant que salarié à domicile ? ...*

Le site accompagne les internautes à chaque étape clé de la relation de travail. S'informer, devenir employeur ou salarié, rémunérer et déclarer, gérer la relation, deviennent des étapes simples et accessibles.

Net-particulier.fr a ainsi vocation à répondre à l'ensemble des questions du particulier employeur et de son salarié. Chaque thématique d'emploi est illustrée avec des exemples et des conseils à l'appui :

- **Les modes de garde pour enfants** : assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, baby sitter,...
- **L'assistance pour les personnes fragiles ou âgées** : accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, préparation des repas, compagnie, ...
- **Les services de la vie quotidienne** : ménage, repassage, cours à domicile,...

Le portail regroupe de très nombreuses informations de premier niveau et oriente le visiteur vers les sites partenaires spécialisés pour plus de précisions.

Net-particulier.fr s'inscrit dans une démarche d'amélioration des métiers et des services dans le secteur de l'emploi à domicile. De nouvelles fonctionnalités en ligne seront régulièrement proposées pour rester en phase avec les attentes des particuliers employeurs et des salariés.

A propos de net-particulier.fr

Net-particulier.fr est le portail officiel de l'emploi à domicile conçu sous l'égide du Ministère des affaires sociales et de la santé en lien avec le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique. Le portail rassemble les branches famille, vieillesse et recouvrement de la sécurité sociale, le Cesu et Pajemploi. Il associe également Pôle Emploi, l'Ircem et la Fepem. L'emploi entre particuliers est un secteur d'activité qui concerne 5 millions de personnes (particuliers employeurs, salariés).

Contact Presse : Direction de la Sécurité sociale Alexandra Béchard 01 40 56 72 81
alexandra.bechard@sante.gouv.fr